

DEPARTEMENT DES YVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 12 Décembre 2017

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 33

L'an deux mille dix-sept, le 12 Décembre à 19 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune des CLAYES-SOUS-BOIS, légalement convoqué, s'est assemblé en séance ordinaire sous la présidence de **Madame COTÉ-MILLARD**.

Date de la convocation :
5 décembre 2017

Date de l'affichage :
5 décembre 2017

Présents : Madame Véronique COTÉ-MILLARD, Monsieur Philippe GUIGUEN, Madame Anne-Claire FREMONT, Monsieur Bertrand COQUARD, Madame Françoise BEAULIEU, Madame Christiane BONTEMPS, Monsieur Frédéric PELLERIN, Madame Geneviève BOUSSINET, Monsieur Alain LAVABRE, Monsieur Jean-Jacques LE COQ, Madame Martine PLASSART, Monsieur Philippe HURÉ, Madame Catherine GERONIMI, Madame Fabienne VAUGARNY, Madame Marion FANTUZZI, Madame Tiffany AMBIEHL, Monsieur Aurélien FARNAULT, Monsieur Marc LEROUGE, Monsieur Philippe PALLIN, Monsieur Denis GROJEAN, Madame Marie-Hélène RODRIGUES, Monsieur Nicolas HUE, Madame Alexandrine NANCY, Monsieur Antoine AKKAOUI
formant la majorité absolue des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne DALAIS a donné pouvoir à Madame Véonique COTE-MILLARD,
Madame Françoise LETIZIA a donné pouvoir à Madame Françoise BEAULIEU,
Monsieur Paul BOURNONVILLE, a donné pouvoir à Monsieur Frédéric PELLERIN,
Madame Nathalie ZEKHNINI a donné pouvoir à Madame Marion FANTUZZI,
Monsieur Damien RAIMBAULT a donné pouvoir à Monsieur Philippe HURÉ,
Monsieur Cyrille LAMIAUX a donné pouvoir à Monsieur Philippe GUIGUEN,
Monsieur Bilel BSIKRI a donné pouvoir à Madame Tiffany AMBIEHL,
Monsieur Gérard LEVY a donné pouvoir à Monsieur Nicolas HUE

Absent : Monsieur Matthieu COLOMBANI

Secrétaire de séance : Madame Catherine GERONIMI

====*==*==*

2017-110 : AVIS SUR L'EXTENSION DE LA ZONE COMMERCIALE « ALPHA PARK » I ET II AU CENTRE COMMERCIAL « ONE NATION PARIS » - LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION PREVUE PAR LES ARTICLES L. 3132-25-2 ET L.3132-25-1 DU CODE DU TRAVAIL : DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 26 voix pour et 6 abstentions.

Article 1 : Donne un avis favorable à la demande d'élargissement de la ZAC Alpha Park des Clayes-sous-Bois au centre de marque ONE NATION PARIS.

La délibération peut être consultée, dans son intégralité, en mairie.

Pour affichage, le 19 Décembre 2017

**Le Maire,
Conseillère Régionale**

Véronique COTE-MILLARD